

LISTE DES PRESTATIONS INCLUSES DANS LE PRIX DE BASE

A. Prestations minimales, individuelles ou collectives :

I. - Prestations d'administration générale :

1. Gestion administrative de l'ensemble du séjour, notamment l'état des lieux contradictoire d'entrée et de sortie ;
2. Elaboration et suivi du contrat de séjour, de ses annexes et ses avenants.

II. - Mise à disposition d'un logement privatif, au sens de l'article R. 151-1 du code de la construction et de l'habitation, comprenant en sus des connectiques nécessaires pour recevoir la télévision et installer le téléphone.

III. - Mise à disposition et entretien de locaux collectifs en application de l'article R. 633-1 du code de la construction et de l'habitation.

IV. - Accès à une offre d'actions collectives et individuelles de prévention de la perte d'autonomie au sein de la résidence.

V. - Accès à un service de restauration.

VI. - Accès à un local de blanchisserie équipée de machines à laver le linge, de sèche-linge, de table et fers à repasser.

VII. - Accès aux moyens de communication, y compris Internet, dans tout ou partie de l'établissement.

VIII. - Gardien sur place et système d'astreinte offrant l'accès à un dispositif de sécurité apportant au résident 24h/ 24h et 7j/7 une assistance par tous moyens et lui permettant de se signaler.

IX. - Prestations d'animation de la vie sociale :

Programme mensuel d'activités permettant :

- l'accès aux animations collectives et aux activités organisées dans l'enceinte de l'établissement ou à l'extérieur.

B. Prestations collectives complémentaires :

1. Transport, 2 fois par semaine, pour faire les courses chez les commerçants locaux
2. Transport hebdomadaire pour Carrefour Flins

Nota : En cas d'absence ou d'hospitalisation du résident, ou s'il ne souhaite pas avoir recours à certaines des prestations proposées, aucune diminution du prix de base (loyer + charges) ne sera appliquée.

LISTE DES PRESTATIONS FACULTATIVES FACTUREES EN SUS

Les prix mentionnés ci-dessous sont les tarifs au 1^{er} juillet 2023. Ils sont révisés au 1^{er} juillet de chaque année.

1. Transport individuel avec accompagnement pour un rendez-vous de médecin, hôpital, administratif, etc ...

Prix du ticket 3 € vendu par carnet de 6 (18 €), nombre de tickets selon la distance

DESTINATIONS	TARIF pour un ALLER/RETOUR
EPONE, MEZIERES, AUBERGENVILLE, FLINS	2 Tickets
HOPITAL MEULAN, LES MUREAUX	4 Tickets
HOPITAL DE MANTES	5 Tickets
HOPITAL DE POISSY	8 Tickets

Pour l'accompagnement ou l'attente à la destination : 2 tickets supplémentaires/heure

2. Repas pris dans la salle de restauration ou en portage dans le logement :

Prix du déjeuner 8,15 €, prix du dîner 4,70 €.

Prix du déjeuner pour les visiteurs des résidents : 11,25 €

3. Raccordement à un système de téléassistance : 5,60 €/mois

4. Parking en sous-sol : 17,40 €/mois

5. Mise à disposition d'une chambre de passage pour les visiteurs des résidents au prix de :

- 1^{ère} nuit : 27,15 €

- 2^{ème} nuit : 21,70 €

- Nuits suivantes : 10,85 €